

Les dispositifs d'action sociale

Les bénéficiaires (sous conditions)

- Les personnels titulaires ou stagiaires en position d'activité
- Les personnels non titulaires
- Les AESH et les AED
- Les maîtres contractuels ou agréés exerçant en établissement privé sous contrat
- Les personnels retraités de l'enseignement public résidant dans l'académie
- Les veufs ou veuves de fonctionnaires et orphelins à charge

Rectorat de Montpellier
Pôle RH- DiAP
Pôle de l'action sociale
31 rue de l'université -CS39004
34064 MONTPELLIER CEDEX 2

Les prestations interministérielles PIM*

- Allocation aux parents séjournant en maison de repos ou de convalescence accompagnés de leur enfant
- Allocation aux parents d'enfants en situation de handicap ou infirmes âgés de moins de 20 ans
- Allocation spéciale pour jeunes adultes atteints d'une maladie chronique ou d'un handicap et poursuivant des études au delà de 20 ans et jusqu'à 27 ans
- Prestation séjours d'enfants
- PIM et accès restauration



Les prêts et secours

- Prise de contact avec le service social des personnels
- Évaluation sociale
- Examen du dossier par la Commission académique des prêts et secours (CAPS) pour l'attribution éventuelle d'une aide exceptionnelle ou d'un prêt

→ **Coordonnées du service social
des personnels**
→ **Circuit de demande d'aide
financière**

Les aides sociales d'initiative académique ASIA*

- Aide aux séjours d'enfants de moins de 18 ans
- Aide à l'installation des étudiants et apprentis
- Aide à la garderie scolaire
- Aide aux activités culturelles et sportives des enfants de moins de 18 ans
- Aide à l'accès aux soins

*** Cliquer sur chaque aide pour
accéder aux formulaires de
demande et sites de référence**

Nos partenaires*

- La section régionale interministérielle d'action sociale (SRIAS)
- Le crédit social des fonctionnaires (CSF)
- L'association Préau

Les aides ciblées*

- Aide à l'installation des personnels de l'Etat (AIP)
- CESU-garde d'enfants 0/6 ans
- Chèques vacances
- Aide au maintien à domicile

→ **Coordonnées du pôle de
l'action sociale de la DiAP**